Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1 15 janvier 1982

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Etes-vous sûr que votre argent ne pourrait pas vous rapporter davantage?

Si la totalité de votre avoir ne doit pas demeurer disponible à court terme, vous auriez avantage à en placer une partie – pour une durée ferme de 3 à 8 ans – en obligations de caisse de la SBS. A montant égal, le revenu est supérieur. Demandez à votre conseiller SBS de vous renseigner sur nos obligations de caisse.

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Mobilière Suisse... notre manière de régler les sinistres a fait notre réputation

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré

Assurances Incendie, Vol, Dégâts d'eau et Bris de glaces
Assurances Techniques
Assurances Véhicules à moteur et Responsabilité civile
Assurances Accidents et Maladie

OM

Laboratoires OM Genève

plus de 40 ans
au service de la médecine

Hôpital de zone de Nyon cherche

infirmier(ère)-anesthésiste

Entrée en service: à convenir.

Renseignements ou offres, avec curriculum vitae et photocopies de diplômes, à la Direction de l'Hôpital de Nyon, 1260 Nyon, téléphone 022 61 61 61.

Toujours à portée de main...

®Désogène Geigy

pour le nettoyage des plaies, la désinfection des mains et de la vaisselle des malades, la stérilisation des instruments et seringues

Désogène liquide

Teinture de Désogène

DES 2a/76 CHf

La revue «La Croix-Rouge suisse» comme cadeau!

Un abonnement annuel à notre revue est un cadeau apprécié par vos parents ou amis qui s'intéressent aux activités de la Croix-Rouge et aux questions sociales. L'abonnement annuel (8 numéros) coûte 18 francs (étranger 24 francs).

Adressez vos commandes à:
Administration de «La Croix-Rouge suisse»
Vogt-Schild SA, imprimerie et édition
Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure

No 1 15 janvier 1982

Edition
Croix-Rouge suisse
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
téléphone 031 66 71 11

Rédaction
Ginette Bura

Adjointes à la rédaction
Sylva Nova
Dominique Müller-Devaux

Prix
Abonnement annuel Fr. 18.–
étranger Fr. 24.–, le numéro Fr. 2.50
Chèques postaux 30-877, Berne

Paraît toutes les six semaines

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Dornacherstrasse 39
CH-4501 Soleure
téléphone 065 21 41 31, télex 34 646

Annonces
Vogt-Schild SA, VS-Annonces
Kanzleistrasse 80, CH-8026 Zurich
téléphone 01 242 68 68, télex 812 370

La Croix-Rouge suisse

Dans ce numéro

5 Notre travail en Suisse: un tour d'horizon
9 Les Philippines, hôte de la XXIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge
12 Cours de «Puériculture»: un programme remanié
15 Sur le terrain, la peur...
18 Problèmes alimentaires mondiaux
20 Obiettivo su Manila
22 Come informare i giovani sulle professioni curanti
Sisma: tutti nel rifugio?
Rittrato dell'ISPA
24 Notizie
25 Contact
29 Problèmes alimentaires mondiaux (suite)
30 Philatélie

Notre couverture

Cette branche de caféier, cueillie en Ethiopie, a poussé dans l'Institut de recherche de Jimma, où plus de 15000 arbustes à café, de différentes variétés, ont été plantés sur une superficie de 12 acres. En Ethiopie, l'agriculture couvre 90% des besoins de la population et 93% du total des exportations nationales. Or, en introduisant des méthodes modernes, ce pays serait en mesure non seulement de faire face à ses nouveaux besoins – notamment en thé, produits laitiers, fruits et coton – mais aussi d'exporter davantage. Or, étant donné que la culture, en Ethiopie, présente des problèmes très particuliers liés à son environnement, le seul moyen de les résoudre de manière satisfaisante est de les étudier sur place; c'est pourquoi le gouvernement, aidé par l'ONU et la FAO a fait installer cet institut de recherche agronomique qui comprend trois stations principales et deux filiales réparties dans différentes régions du pays (voir en page 18 de ce numéro notre article sur les problèmes alimentaires mondiaux). Photo Y. Nagata

Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale

Prix Photo Croix-Rouge

La création d'un Prix Photo Croix-Rouge récompensant la ou les meilleures photographies illustrant une activité ou une action Croix-Rouge a été annoncée à Manille (Philippines) le 9 novembre 1981 au cours de la XXIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (deux composantes formant avec les Sociétés nationales de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge internationale) parrainent ce concours réservé aux professionnels de la photographie dans le monde entier.

Les photographies, prises entre le 1er janvier 1981 et le 15 mars 1982, devront obligatoirement comporter l'enblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Chaque photographe pourra adresser un maximum de dix photographies pour participer.

Le jury regroupera un directeur de journal, deux photographes, un représentant de la Croix-Rouge internationale. L'annonce des résultats sera faite le 8 mai 1982, Journée mondiale de la Croix-Rouge. Le «Prix Photo Croix-Rouge» consiste en un trophée de bijouterie-joaillerie et en la participation à un reportage photographique pour la Croix-Rouge internationale.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des détails complémentaires quant au règlement de ce concours et leur bulletin de participation auprès du

Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale
(Prix Photo Croix-Rouge)
Case postale 247
CH-1211 Genève 19 Suisse

Avertissement à nos lecteurs

Que nos lecteurs ne soient pas surpris du style «direct» dans lequel sont rédigées les quatre pages suivantes. Celles-ci sont en fait destinées aux membres et collaborateurs des sections de la Croix-Rouge suisse. Mais nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant aussi pour les abonnés de notre revue d'apprendre de cette manière quels sont nos problèmes pratiques et quotidiens, soit les problèmes de cette «base» qui représente le moteur de notre institution.